



Concours Construction Acier 2020

REGLEMENT

OBJECTIFS

Ce Concours, institué par Infosteel et organisé depuis 1998, a pour objectifs :

- D'encourager l'optimisation de la construction métallique, de révéler les applications créatives et innovantes de l'acier. Le concours vise non seulement les structures métalliques mais aussi les façades, toitures et planchers en acier,
- D'établir un état de la production architecturale et de l'ingénierie des projets en acier,
- D'informer le public des œuvres contemporaines de qualité en acier et de promouvoir leurs concepteurs, ingénieurs, constructeurs métalliques, ainsi que toutes les autres parties impliquées.

PARTICIPATION

- Tout projet de bâtiment en Belgique qui est principalement réalisé en acier et qui a été achevé, livré ou inauguré entre juin 2018 et juin 2020 est éligible.
- Tout projet de bâtiment en dehors de la Belgique, qui est principalement réalisé en acier et qui a été achevé, livré ou inauguré entre juin 2018 et juin 2020, est éligible à condition qu'une partie importante du projet ait son siège en Belgique.
VEUILLEZ NOTER : Les ponts ne sont pas éligibles, il y a un concours séparé pour cela.
- Les projets sont introduits par le souscripteur. C'est-à-dire : le maître d'ouvrage, l'architecte, l'ingénieur conseil, le constructeur métallique, le fournisseur ou l'entrepreneur général.
- Le souscripteur est responsable de l'exactitude des renseignements donnés dans le formulaire d'inscription ainsi que dans les documents envoyés. Il supporte tous les frais éventuels découlant des informations inexactes des documents.
- Il informe toutes les autres parties concernées de la participation du projet au Concours Construction Acier.
- Tous les projets ayant déjà participé au Concours Construction Acier antérieurs ne peuvent plus concourir.
- L'inscription peut être refusée lorsque le formulaire d'inscription ou le matériel envoyé n'est pas conforme au règlement. Dans ce cas, le souscripteur en sera informé.
- Le souscripteur garantit expressément que le matériel introduit ne viole ni le droit d'auteur ou tout autre droit d'un tiers, ni aucune législation et qu'il ne contient aucun élément pour lequel un tiers pourrait faire valoir ses droits. Le souscripteur s'assure également de toutes les autorisations nécessaires et garantit que le matériel envoyé peut être utilisé sous n'importe quelle forme par Infosteel. Infosteel utilise le matériel envoyé dans le cadre de ses campagnes de promotion pour la construction en acier, dont l'insertion dans une base de données en ligne et l'affichage sur internet.

CALENDRIER

- 01/03/2020 : Inscrivez vos projets dès à présent via : <https://www.infosteel.be/concours-construction-acier>
- 17/08/2020 : Date limite d'inscription & de soumission du dossier complet
- Medio/09/2020 : Délibération du préjury & Annonce des projets nominés
- Medio/10/2020 : Jury & Cérémonie de remise des prix des projets nominés et lauréats lors de l'évènement de clôture
- 01/12/2020 : Publication dans le magazine Info-Steel

JURY & PRIX

Sur base des projets acceptés, le préjury établit une liste des projets dans lesquels seront sélectionnés les nominés pour les différents prix p.e. :

- non-résidentiel,
- résidentiel,
- industriel,
- éléments spécifiques en acier,
- international,
- rénovation,
- durable,
- ...

Le jury choisira les lauréats pour les différents prix lors de l'évènement de clôture.

Un 'Prix du Public' sera attribué par les participants de l'évènement de clôture.

Les délibérations du préjury et du jury restent confidentielles et ses décisions, souveraines, ne peuvent donner lieu à aucun recours.

Les membres du jury ne peuvent pas introduire de projets. Au cas où un projet, dont le membre du jury est une des parties, est introduit par un autre intervenant, le membre du jury sera exclu du jugement.



CRITERES D'EVALUATION

L'utilisation qualitative de l'acier, du point de vue de la technique, de la créativité, de l'économie, de la durabilité, ...

Lors de sa délibération, le jury tiendra compte des critères suivants :

- Le concept : principes de conception, le concept de construction la créativité, l'innovation et la flexibilité.
- Le contexte : l'intégration environnementale et architecturale, interaction des matériaux.
- L'application de l'acier : le choix du matériau, l'application, l'utilisation, l'optimisation et de l'exécution des détails.
- La prestation : la stabilité, l'entretien, la sécurité incendie, l'aspect économique et la physique du bâtiment.
- Construction durable : réutilisation, recyclage, efficacité énergétique, empreinte carbone, flexibilité

PRIX & CAMPAGNE MEDIATIQUE

- Tous les projets participants sont mis en évidence lors de l'événement de clôture, seront illustrés dans le magazine Info-Steel et sur le site web et via les médias sociaux d'Infosteel.
- Les lauréats et les nominés reçoivent le 'diplôme' du Concours Construction Acier et les documents de promotion.
- Les lauréats et les nominés font l'objet d'une campagne de presse et de relations publiques dans les médias spécialisés et les quotidiens permettant de porter leur œuvre à la connaissance d'un large public.